



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2103

Attribution d'une subvention pour un montant de 3 500 euros à la Maison des Solidarités pour le projet des balades interculturelles développées à Lyon dans le cadre du réseau des associations voyagistes "DéPart" et approbation d'une convention

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme TOMIC Sylvie

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 23 SEPTEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 27 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MONOT (pouvoir à Mme DUBOT), M. DUVERNOIS (pouvoir à M. BLACHE), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. PRIETO (pouvoir à Mme RUNEL), Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. CHAPUIS), M. BROLIQUIER (pouvoir à M. OLIVER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2103 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR UN MONTANT DE 3 500 EUROS A LA MAISON DES SOLIDARITES POUR LE PROJET DES BALADES INTERCULTURELLES DEVELOPPEES A LYON DANS LE CADRE DU RESEAU DES ASSOCIATIONS VOYAGISTES "DEPART" ET APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 septembre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Maison des Solidarités, créée en 2013, a pour objectif de permettre à chaque citoyen de développer son projet autour de valeurs collectives comme la citoyenneté, la convivialité, la coopération, la diversité culturelle et la justice.

Le Réseau DéPart « découverte et partage » représente un réseau de dix associations voyagistes dont l'objet est la promotion de voyages équitables, solidaires et responsables et dont l'objectif est de sensibiliser et encourager le public au tourisme durable et solidaire.

Créé en 2001, le réseau est aujourd'hui porté par la Maison des solidarités locales et internationales, située 215 rue Vendôme à Lyon 3^{ème}. Ce réseau a développé dans le cadre d'un tourisme urbain une balade « Le Monde à Lyon » qui à l'origine et encore aujourd'hui, permet de faire découvrir à nos concitoyens la richesse de l'interculturalité du quartier de la Guillotière.

En 2022, les actions du réseau DéPart se déclinent en 4 axes :

1. Renforcement des acteurs et structuration du secteur : animation et coordination du Réseau DéPart. Les membres à ce jour sont : ALPADEF (Alliance Panafricaine pour le Développement de l'Entrepreneuriat des Femmes), Amazigh Trekking, Au cœur des peuples, La case d'Alidou, Le CEVIED, DEPARTS, Maroc chez l'habitant, Paysans du Monde, Perle du Monde, Vision du monde ;
2. Développement des formations pour les volontaires en service civique à destination des jeunes (entre 18 et 26 ans) intitulées « Être acteur/actrice d'un tourisme responsable et solidaire » ;
3. Information, sensibilisation et promotion ; avec une réactualisation des outils de communication prévue ;
4. Promouvoir la richesse de l'interculturalité : organisation de 3 balades urbaines dans le quartier de la Guillotière entre septembre et décembre 2022. C'est un projet de sensibilisation à l'interculturalité et au vivre ensemble à destination des jeunes à partir de rencontres avec des associations partenaires : Africa 50, Cannelle & Piment, l'Olivier des sages, Association des Chinois de Lyon.

Par délibération n° 2021/1279 du 18 novembre 2021, une subvention de 3 500 € a été accordée à la Maison des Solidarités pour réaliser la promotion du tourisme responsable et solidaire par le réseau "DéPart".

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2022 est de 145 550 €

Cette année, la Maison des Solidarités sollicite la Ville de Lyon pour une subvention de 3 500 € pour le projet des balades interculturelles développées à Lyon dans le cadre du réseau des associations voyagistes "DéPart". Le coût de l'intégralité de l'action s'élève à 10 010 €

Je vous propose d'accorder à la Maison des solidarités une subvention de 3 500 € pour le projet des balades interculturelles développées à Lyon dans le cadre du réseau des associations voyagistes "DéPart".

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 3 500 euros est allouée à la Maison des solidarités pour le projet des balades interculturelles développées à Lyon dans le cadre du réseau des associations voyagistes "DéPart".
- 2- M. le Maire est autorisé à signer la convention associée à cette opération.
- 3- La dépense de 3 500 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 52011, programme Développement (DEVELOPMENT), opération ESS, nature comptable 65748, fonction 65, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET